

## Emploi : les trois groupes de professions qui dominent au Maroc

■ En 15 ans, le poids des professions «ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche» a baissé de 6 points dans l'emploi total, mais conserve la première place.

■ La part des employés est de 9% contre 8% en 2000 et celle des cadres moyens de 5% contre 4%.

■ La structure de l'emploi demeure rigide au changement.

La rigidité des structures de l'économie, qui explique en partie la relative faiblesse des taux de croissance réalisés, apparaît de manière assez nette dans les caractéristiques socioprofessionnelles de l'emploi au Maroc. Les indicateurs que le HCP publie à ce sujet depuis une quinzaine



de qualification, y compris ceux assurés par les exploitants agricoles eux-mêmes. Ces derniers étant, dans une bonne proportion, à la tête de petites parcelles, se faisant aider par des membres de la famille et pratiquant ainsi une agriculture de subsistance.

**Transfert d'emplois du secteur primaire vers les activités de BTP et de manutention, entre autres**

Après cette catégorie des «ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche», on trouve au deuxième rang les «artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (non compris les ouvriers de l'agriculture)» : leur part dans l'emploi total, là encore, n'a strictement pas varié en quinze ans. Elle est restée à 16,8%, soit, en valeur absolue, près de 1,8 million de personnes. Il serait intéressant toutefois de décomposer ce groupe de professions pour mieux le cerner, car, sans doute, renferme-t-il des activités nécessitant un certain savoir, sinon un savoir certain, voire des qualifications de haut niveau. Ce travail n'est pas disponible pour le moment. En Tunisie, par exemple, l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications publie des informations sur la structure de l'emploi désagrégées au possible. Sa structure comporte 27 professions. Le HCP, lui, publie une structure de l'emploi avec 10 grands groupes de professions. Mais le HCP n'est pas seulement producteur de l'information statistique, il en est aussi parfois, souvent même, demandeur pour les besoins de ses propres études et enquêtes, et ses demandes ne sont pas toujours satisfaites.

La troisième place dans la structure de l'emploi est occupée par le groupe de professions dit «manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers», avec une part de 16,5% de

d'années montrent en effet que, sur cette période, peu de changements sont intervenus dans la structure de l'emploi appréhendée par groupes de professions.

Assez significatif de cette rigidité, le groupe de professions qui domine l'emploi, sur toute la période observée (2000-2015), demeure celui des «ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche, y compris les ouvriers qualifiés», selon la classification

adoptée par le HCP. Certes, en quinze ans, la part de cette profession dans l'emploi total a perdu 6 points de pourcentage, mais elle reste toujours à la première place : 25% contre 31% en 2000. En y ajoutant les «exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés» dont la part est quasiment figée à 14%, on obtient les 39-40% d'emplois qui relèvent du secteur primaire. C'est encore la

preuve, s'il en fallait une, que le secteur primaire pèse toujours d'un poids certain dans l'économie marocaine. Même si ce secteur a vu sa part dans le PIB légèrement reculer, à la faveur de la révision des comptes nationaux en 2015 suivant une nouvelle année de base, celle de 2007 au lieu de 1998, il occupe malgré tout la première place comme pourvoyeur d'emplois, en tant que branche d'activité économique (et non plus comme secteur, où le tertiaire, comportant de nombreuses branches, passe désormais légèrement devant).

Cette configuration, en elle-même, est assez significative : voilà un secteur dont la contribution au PIB est de l'ordre de 10-11%, et qui, dans le même temps, assure le gros des emplois du pays (près de 40%). Qu'est-ce qui rend possible la coexistence de deux indicateurs aussi éloignés l'un de l'autre dans un même secteur ? Précisément la nature des emplois offerts et effectivement occupés ; c'est-à-dire, en gros, des emplois sans grande

### Répartition de l'emploi total par groupe de professions à fin 2014



l'emploi total contre 14% en 2000. Là, on observe un changement, contrairement aux deux premiers groupes de professions, et ce changement en dit peut-être assez sur l'accélération du phénomène de l'urbanisation et de migration de populations rurales vers les villes ou les périphéries des villes que cela entraîne. Car ce gain de 2,5 points provient à coup sûr des 6 points «perdus» par le groupe de professions «ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche, y compris les ouvriers qualifiés». C'est en quelque sorte un transfert d'emplois de l'agriculture et du secteur primaire en général vers les activités de BTP et de manutention, entre autres. Ainsi, les trois premiers groupes de professions évoqués, occupés par des ouvriers agricoles et de la pêche, des artisans et ouvriers des métiers artisanaux et des manœuvres non agricoles, des manutentionnaires et travailleurs des petits métiers, représentent à eux seuls 58,3% de l'emploi total. Si l'on y ajoute les exploitants agricoles, les pêcheurs (mais lesquels ?), les forestiers et les chasseurs, avec une part de 14%, cela donne une proportion d'emploi plutôt peu ou pas qualifié de 73%. Ce qui attire l'attention, ce n'est pas tant l'importance de cette proportion, mais le fait que, à une décimale près, elle n'a pas varié en quinze ans.

## Les transformations socioculturelles ne bouleversent pas la structure de l'emploi

Cette rigidité dans la structure de l'emploi, on l'observe aussi, grosso modo, pour les autres professions, avec toutefois quelques variations, souvent mineures, pour certaines d'entre elles. Ainsi, la part des employés a gagné 1 point en quinze ans, à 9%. Celle des cadres moyens est passée de 4% à 5% entre les deux dates. La proportion des «cadres supérieurs et membres des professions libérales» (cette conjonction de coordination «et» rend incompréhensible cette classification !) s'établit à 1,8% contre 1,2% en 2000. Idem pour les «membres des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises» : environ 1% sur toute la période observée. Les professions «commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers», elles aussi, n'ont strictement pas varié : elles pèsent toujours, en 2000 comme aujourd'hui, 7,7% de l'emploi total.

Cette structure de l'emploi, c'est l'évidence, reflète les structures de production où domine la main-d'œuvre faiblement qualifiée. Les indicateurs du HCP sur la qualité de l'emploi rappellent périodiquement cette réalité : près de deux tiers (62%) des actifs occupés n'ont pas de diplôme, 8% de l'emploi total est saisonnier et irrégulier, 22,5% ne sont pas rémunérés, sans parler du très faible taux de couverture médicale des travailleurs que le HCP situe à 20% en 2014. Et encore, ces indicateurs sont, pour la

plupart, en nette amélioration par rapport à ce qu'ils étaient en 2000. Cela montre bien que, il y a quinze ans, le pays avait accumulé un tel déficit dans ce domaine qu'il fallait faire davantage d'efforts pour le combler.

Mais après tout, faut-il peut-être remonter à plus loin pour observer des modifications significatives dans la structure de l'emploi. Malheureusement, les données sur ce point ne sont disponibles qu'à partir de 1999. Avant cette date, c'est-à-dire entre 1976 et 1999, les enquêtes du HCP sur l'emploi (pour déterminer le volume et les principales caractéristiques démogra-

phiques, culturelles et socioprofessionnelles de la population active et de ses diverses composantes) étaient limitées au milieu urbain. Là où l'appareil statistique est développé, comme en France par exemple, les observations de phénomènes similaires se font sur des durées très longues : 30, 40, voire 50 ans. C'est en effet sur le temps long que les mutations qui affectent le monde du travail apparaissent de façon significative.

Ouvrons-là une parenthèse pour dire que, paradoxalement, dans les pays, comme le Maroc par exemple, où l'on observe une rigidité dans les

structures de l'emploi et de la production, on constate, simultanément, une accélération des changements socioculturels, comme le montrent à chaque fois les recensements de la population et de l'habitat. La nucléarisation de la famille, la baisse de la fécondité, le retard de la nuptialité, etc, sont en effet des phénomènes qui se développent de manière assez rapide, se rapprochant même des standards européens. Ils sont perçus comme des marqueurs de la modernité, alors même qu'ils se réalisent dans un contexte économique qui, globalement, reste à moderniser ■

S.A.